

## LES BERNACHES DU CANADA SITUATION AU LAC BLANC ET PISTES DE SOLUTIONS

Été 2022



Nous avons été informés et nous avons également été témoins, tout comme vous sans doute, de l'augmentation du nombre de bernaches du Canada au lac Blanc depuis quelques années. Selon toute vraisemblance, leur population est en croissance chez nous, comme ailleurs, parce que les petits, une fois adultes, reviennent sur leur lieu de naissance pour y fonder leur famille à leur tour.

Le phénomène était connu depuis longtemps dans les régions du pays comme Toronto ou Vancouver, où

les températures sont plus chaudes. Mais il semble devenir une évidence chez nous également, les changements climatiques y contribuant.

Pourquoi le lac Blanc et ses environs sont-ils devenus un territoire choisi de nidification et de séjour par ces oiseaux ? Assurément parce qu'elles trouvent ici un milieu assez **accueillant** et plutôt **hospitalier** qui répond à l'ensemble de leurs besoins.

Ce qui leur convient le plus, ce sont les grands espaces dégagés comme **les plages de sable** d'où elles peuvent s'envoler rapidement advenant l'arrivée de prédateurs. Elles sont également attirées par les beaux grands terrains gazonnés jusqu'à la plage ou jusqu'à la rive du lac où la nourriture est assez abondante.

**Autre facteur environnemental favorable : les petites rivières ou ruisseaux qui coulent vers le lac et qui sont des milieux tout à fait propices à la nidification, à la ponte et à la couvée. Ce sont des endroits un peu à couvert et paisibles, d'où les oisillons sont facilement dirigés vers le lac une fois sortis du nid.**



Crédit photo Alain Guay

Ce phénomène cause des soucis à certains riverains et de très grands désagréments pour d'autres. Il suffit de penser un instant à la quantité d'excréments produits par ces grands oiseaux (de la grosseur de la crotte de chien). Imaginez : chaque oiseau peut produire jusqu'à un kilogramme d'excréments par jour !!

En plus des désagréments évidents que cela peut occasionner, la présence de ces excréments peut avoir des conséquences néfastes pour la qualité de l'eau du lac et la santé de ses usagers :

- ▶ Problèmes de peau telle la dermatite, résultat des contacts avec l'eau contaminée,
- ▶ Risque d'intoxication à l'ingestion même accidentelle de l'eau dont le taux de coliforme est trop élevé (pensons aux jeunes enfants qui pataugent sur la rive)
- ▶ Augmentation du phosphore et de l'azote dans l'eau, à cause des excréments laissés dans l'eau ou même sur les berges parce qu'ils seront éventuellement emportés par la pluie vers le lac
- ▶ Concentration élevée de phosphore et d'azote sur les propriétés riveraines
  - nuisant ainsi à la survie des végétaux dans la bande riveraine (utiles pour filtrer les nutriments nuisibles),
  - et risquant de **contaminer par percolation** les puits qui approvisionnent les riverains en eau potable

Nous n'avons pas observé, ni été informés directement de tous ces inconvénients qui ne sont pas facilement observables, ni mesurables, du moins à court terme.

L'Association des Riverains du Lac Blanc a la ferme intention de poursuivre son objectif d'informer et sensibiliser les riverains à l'importance de ne pas encourager les bernaches à s'installer au lac. Nous croyons qu'il serait très profitable d'organiser un regroupement de propriétaires qui sont grandement affectés par cette problématique pour mieux se documenter sur le phénomène et pour s'apporter mutuellement du soutien pour contrer ce problème. D'ailleurs, plusieurs riverains ont déjà levé la main pour faire partie de ce regroupement.

Les bernaches constituent un problème mais il existe des solutions. Il n'existe pas de solution unique pour décourager les bernaches à s'installer ici, mais il existe **DES** solutions.

Règle no ① : **CESSER DE LES NOURRIR !!!**

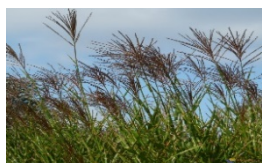
Cette règle est **FONDAMENTALE**. Aucun animal n'abandonnera un site où on le nourrit. En revanche, si les bernaches ne dépendent que des sources de nourriture naturelles, certaines d'entre elles pourraient être contraintes de se déplacer ailleurs.

La direction du camping a déjà pris action en ce sens et projette d'installer des affichettes le long de la Rivière-des-Pins à l'intention des campeurs. Pensez à aviser aussi vos visiteurs de cette interdiction.

Règle no ② : **MODIFIER LE PAYSAGE**  
pour changer leurs habitudes. Autrement dit, **rendre le milieu le moins accueillant et le moins hospitalier possible !**

Bien que cette solution puisse sembler inacceptable pour certains propriétaires riverains, la modification de l'aménagement paysager constitue la meilleure solution à long terme pour contrer l'augmentation de la population de bernaches. Il existe plusieurs façons de rendre l'habitat moins attirant pour ces oiseaux, sans pour autant le rendre moins agréable pour les humains ou les autres animaux.

L'installation de barrières est efficace car les bernaches du Canada préfèrent les grands espaces découverts qui leur permettent de voir les prédateurs approcher. Lorsqu'elles sont en mue ou qu'elles accompagnent leurs jeunes, les bernaches sont incapables de voler et elles doivent donc pourvoir marcher vers les zones de pâturage. Dans la plupart des cas, les inconvénients associés aux barrières placées sur les parcours de fuite des bernaches les décourageront de s'installer. Voici quelques exemples de barrière :



- **Barrières végétales.** Les plantations denses d'herbes hautes, d'arbustes, de plantes aquatiques et de buissons peuvent empêcher les bernaches d'avoir un accès direct aux rivages ou aux zones de pâturage. Les plantes doivent être assez hautes pour empêcher les bernaches de voir au-dessus d'elles. Les plantations larges sont plus efficaces que les plantations étroites.
- **Clôtures.** Il peut s'agir de clôtures en treillis, en grillage à poulailler, en grillage plastique, en monofilaments ou de clôtures à neige. Les clôtures doivent être placées à la hauteur des bernaches adultes afin de les empêcher de les contourner, de marcher en dessous ou de passer au travers. Les clôtures peuvent bloquer l'accès à l'eau et aux sentiers privilégiés par les bernaches.
- **Grilles.** Les grilles ou les fils, câbles, ficelles ou cordes multiples disposées parallèlement et tendues de 30 à 50 centimètres au-dessus de la surface empêchent les bernaches d'y accéder.
- **Barrières de trajectoire de vol.** On peut planter des arbres supplémentaires ou suspendre des cordes jaunes, des rubans de signalisation, des rubans brillants Mylar®,

ou des guirlandes de disques compacts à une bonne hauteur entre des arbres pour bloquer les trajectoires de vol de la bernache et ainsi rendre l'endroit moins désirable. Les cordes doivent flotter au vent, elles seront plus visibles, et les bernaches auront plus de mal à prévoir des trajectoires d'approche et de décollage.

Règle numéro ③ : **MODIFIER LE GAZON POUR LE RENDRE MOINS  
ATTRAYANT**

Plusieurs techniques de gestion du gazon peuvent aider à décourager les bernaches d'utiliser les lieux :

- **Tondez la pelouse moins souvent.** La bernache préfère les jeunes pousses d'herbe tendre. L'herbe longue ne leur plaît pas autant, car avec le temps elle devient plus coriace et fibreuse que l'herbe courte. Vous pouvez laisser pousser seulement la partie qui borde un plan d'eau.
- **Changez le type d'herbe.** D'autres types d'herbe ou de foin peuvent repousser les bernaches de manière naturelle. Recherchez des espèces d'herbe coriace adaptées à nos conditions climatiques. Les bernaches pourraient être découragées de rester si ces espèces d'herbes sont plantées dans l'habitat qu'elles utilisent habituellement.

### **TECHNIQUES D'EFFAROUCHEMENT**

Étant donné que les bernaches s'adaptent ou s'habituent aux techniques d'effarouchement et que l'efficacité de ces méthodes varie d'une saison à l'autre, il est plus efficace d'utiliser plusieurs de ces techniques en alternance. Nous vous présentons ici quelques techniques d'effarouchement **qui ne nécessitent pas de permis fédéral**. Selon l'article 24(1) du *Règlement sur les oiseaux migrateurs* (1994), « toute personne peut, sans permis, employer un engin quelconque, sauf un avion ou une arme à feu, pour effaroucher les oiseaux migrateurs qui causent ou risquent de causer des dégâts aux cultures ou à d'autres biens. »

► **Courir** après les bernaches chaque fois qu'elles se présentent jusqu'à ce qu'elles quittent définitivement l'endroit.

► **Lumières et lasers stroboscopiques** : Les stroboscopes peuvent déranger les bernaches après le coucher ou avant le lever du soleil. Bien que cette technique soit silencieuse, la lumière pourrait déranger les voisins. Un « pistolet au laser » à grande longueur d'onde utilisable dans des conditions de faible luminosité peut s'avérer efficace pour effrayer les bernaches à une distance de plusieurs centaines de mètres.

► **Enregistrements de cris de détresse** : Les enregistrements de cris de détresse de bernaches du Canada ou d'autres espèces d'oiseaux émis bruyamment en direction d'un groupe de bernaches peuvent chasser celles qui se sentent également menacées. Les cris d'aigles ou de faucons combinés à des modèles ou des cerfs-volants simulant un aigle ou un faucon (voir le paragraphe Épouvantails plus bas) peuvent également chasser les bernaches.

► **Rubans de signalisation et banderoles** : Des longueurs de ces matériaux voyants suspendues entre des poteaux ou des piquets ou attachées à des arbres flottent au vent et créent une distraction visuelle que les bernaches voudront probablement éviter.

► **Ballons et cerfs-volants** : Les ballons gonflés à l'hélium décorés de gros yeux et les cerfs-volants en forme d'aigle ou d'autres gros oiseaux de proie sont perçus comme

une menace par les bernaches et peuvent contribuer à les chasser. Vérifiez leur disponibilité auprès d'entreprises de gestion de la faune.

► **Épouvantails** : Les bernaches se sentent menacées par les épouvantails en forme d'être humain, d'aigle, d'alligator, de cygne ou de coyote. Les épouvantails en forme d'être humain muni d'une carabine sont également très efficaces. Les leurres d'aigle plus grands que nature et les leurres de coyotes ont démontré un certain succès.

► **Drapeaux** : Un drapeau qui flotte au vent, fabriqué avec un sac à ordures de plastique noir, hissé sur un grand poteau, chasse également les bernaches. Les bernaches n'aiment pas se nourrir là où elles se sentent menacées, et le sac qui flotte au vent au-dessus de leur tête représente pour elles une menace. Le drapeau doit mesurer environ 0,6 mètre sur 1 mètre. Il est préférable de pratiquer deux ou trois fentes à partir de l'extrémité du drapeau sur un tiers de sa longueur pour faire trois ou quatre bandes. Le drapeau doit être installé au moins 2,5 mètres au-dessus du sol.

► **Arroseurs déclenchés par un détecteur de mouvement** : Les bernaches peuvent être incommodées par les jets d'eau qui les atteignent lorsque leur présence est détectée par les capteurs infrarouges. L'avantage de ces dispositifs est qu'ils peuvent fonctionner sans surveillance 24 heures sur 24, sont silencieux et les circuits éconergétiques peuvent fonctionner pendant plusieurs mois avec une seule pile. Leur efficacité est cependant limitée aux aires plutôt restreintes.

► **Chiens** : Dans certaines régions, les chiens dressés pour chasser et rapporter un leurre ou une balle projetée au-dessus d'une bande de bernaches posant des problèmes ou les chiens de troupeau (comme le border collie) peuvent faire fuir les bernaches. Les chiens doivent être surveillés en tout temps pour éviter qu'ils ne blessent ou tuent des bernaches.

**Nous vous rappelons que toutes ces techniques ne nécessitent pas de permis, ce qui n'est pas le cas pour la destruction des nids qui doit se faire dans un contexte rigoureux avec permis de chasse et permis de destruction.**

Cet article est rédigé presque entièrement à partir du contenu offert par le gouvernement fédéral à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/conservation-oiseaux-migrateurs/publications/manuel-gestion-bernache-hutchins-sud/chapitre-3.html>

Comité des communications de l'ARLB  
Été 2022